VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **08 novembre 2019 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **huit novembre deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 31 octobre 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Cyril CINEUX, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Claude LEROUX, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Jérôme GODARD à Philippe BOHELAY, Jérôme AUSLENDER à Cécile AUDET, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Christophe CERVANTES à Cyril CINEUX, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON

Excusé(e)s : François BARRIÈRE

Absent(e)s : Anne FAUROT, Patricia GUILHOT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Mesdames Nicaise JOSEPH et Pascaline BIDOUNG arrivent pendant la présentation de la question n° 1.
Madame Magali GALLAIS quitte la séance pendant le débat de la question n°2 et donne pouvoir à Monsieur Pierre MIQUEL.
Madame Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question n°7 et donne pouvoir à Madame Nicaise JOSEPH.
Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote de la question n°8 et donne pouvoir à Madame Pascaline BIDOUNG.

Rapport N° 28
ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION "LE DAMIER"

Créé en 2011, LE DAMIER est le cluster dédié aux industries culturelles et créatives qui exercent une activité sur le territoire auvergnat.

Rassemblant une cinquantaine d'adhérents, ses missions sont de fédérer, promouvoir et développer les entreprises et les acteurs de la filière ICC, en les rassemblant autour d'une synergie et d'une dynamique commune.

En 2017, LE DAMIER déploie son activité par la création d'un groupe de travail R&D (Recherche et Développement), dans le but de favoriser les liens entre création, recherche et technologie, d'anticiper les mutations du secteur et d'apporter des clés de développement aux membres du DAMIER. Constitué d'adhérents, Universités, laboratoires de recherche, collectivités et autres partenaires, le groupe R&D concentre son travail autour de problématiques d'innovations culturelles (nouveaux modes de création, production et diffusion de la musique et de l'image), sociales et solidaires (nouveaux modes de gouvernance, nouveaux modèles économiques, évolution des métiers, innovation vers les publics empêchés, etc).

Le travail engagé au sein de l'axe "Démarches prospectives" a permis d'aboutir à la création de deux événements : un week-end créatif et des rencontres professionnelles, dédiés à l'innovation dans le secteur des industries culturelles et créatives, et réunis sous l'appellation "VISUAL MUSIC", nom de marque de tous les événements mis en place depuis par le cluster dans le cadre de cette mission innovation.

Pour cette deuxième édition, LE DAMIER souhaite renforcer le rayonnement de VISUAL MUSIC et promouvoir Clermont-Ferrand et la Métropole comme un territoire de référence quant aux questions d'innovation dans les ICC. Au-delà d'une identité, c'est un véritable enjeu de positionnement sur l'échiquier de la grande Région, face à Saint-Étienne (ville du design) ou Lyon (ville art et numérique).

Pour ce faire, le cluster proposera du 4 au 8 décembre 2019, un événement entièrement dédié à cette thématique, investissant plusieurs villes de la Métropole. Des actions seront organisées, comme en 2018, à Cébazat et Beaumont, mais un quartier-général sera implanté en centre-ville de Clermont-Ferrand, construit autour de plusieurs lieux, gage de visibilité pour l'événement et d'image pour le territoire.

LE DAMIER et le groupe R&D souhaitent s'appuyer de nouveau sur la collaboration de partenaires locaux, régionaux et nationaux, considérés comme experts dans le secteur de l'innovation et des ICC, pour proposer différents formats de rencontre (ateliers, causeries, masterclasses) en semaine sur Clermont-Ferrand et une seconde édition du Weekend Créatif (ImagO - Tremplin), une nouvelle fois labellisé par l'ADAMI.

Le Damier investira le quartier du Fotomat' (partenariat Boom'Structur), l'Échappée Belle (nouveau lieu de l'Onde Porteuse), Lieu'Topie et l'ESACM.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé à votre commission, d'attribuer à l'association une subvention exceptionnelle de 10 000 € issue des crédits innovants

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 22 NOV. 2019

Pour le Maire et par délégation :
L'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle

Isabelle LAVEST